

Coéducation en situation supplétive : le point de vue des jeunes concernés sur leur parcours scolaire (axe 4)

Notre communication aborde deux nouvelles perspectives de recherche en éducation : un choix méthodologique original ; la scolarité des enfants pris en charge par la Protection de l'enfance, en situation de suppléance familiale.

1. Dans la lignée de recherches avec et par les enfants et les jeunes (Alderson, 2005 ; Jones, 2004), nous présentons une recherche avec les pairs, sur la transition à l'âge adulte chez les jeunes sortant de la protection de l'enfance. L'enjeu est de conduire des recherches malgré la distance générationnelle et malgré la médiation d'institutions vis-à-vis desquelles les jeunes entretiennent une certaine méfiance. La difficulté est enfin d'accéder à leurs réalités, tout en favorisant leur consentement éclairé et en leur permettant de s'approprier les enjeux de la recherche (Oppenchain, 2011). Au-delà, ces recherches visent à remédier à des conceptualisations de l'enfance et de la jeunesse, portées par des adultes, dans une approche en négatif par l'enfant-symptôme ou le jeune à problème, dans lesquelles les enfants et les jeunes ne se reconnaissent pas nécessairement (Javeau, 2006).

2. Cette recherche par les pairs a pointé des problématiques nouvelles, encore peu travaillées, dans la recherche française, pour cette population de jeunes souvent stigmatisée. Alors que le passage à l'âge adulte s'est allongé pour la population générale, pour les jeunes sortant de la protection de l'enfance, sans soutien familial, il est plus rapide et plus brutal (Goyette, 2007). Ainsi Stein (2006) souligne que leur transition est à la fois « plus compressée et plus accélérée ». La situation d'enquête entre pairs a permis d'accéder à la complexité de cette dite 'transition à l'âge adulte' et à son appréhension subjective. Le temps de la transition accélérée exigé d'eux est un moment à haut risque, une « zone de turbulences » où tous les champs de vie sont redéfinis en même temps : logement ; prolongation des études ou entrée dans l'emploi ; maintien ou renouvellement des réseaux d'appartenance (pairs, famille...).

Méthode : Soutenue par l'Observatoire National de l'Enfance en Danger, financée par 2 départements d'Ile de France (92 et 94) et 2 Fondations de protection de l'enfance (Apprentis d'Auteuil et SOS Villages d'Enfant), la recherche présentée a été portée par un collectif de recherche tripartite : 3 enseignantes chercheuses de l'Université Paris Est Créteil, 1 conseillère technique associative, et 13 jeunes engagés dans le projet. Agés de 18 à 29 ans, ils ont connu une expérience longue en protection de l'enfance dans différentes institutions de prises en charge (foyers, famille d'accueil, villages d'enfants). Sans prétendre à la représentativité du groupe, nous pouvons souligner sa diversité : 4 étaient en apprentissage, 4 en études, 3 en recherche d'emploi et 2 en emploi. Associés à toutes les étapes de la recherche, de la construction de la problématique et des méthodes de recueil de données, à l'analyse et l'interprétation des données, ils ont retenu trois méthodes pour aller à la rencontre de 36 jeunes sortant eux aussi des dispositifs de protection de l'enfance : une trame de « discussion », un questionnaire auto-remplissé, et une « photo-discussion ».

Résultats : Nous reviendrons dans cette communication sur l'expérience scolaire telle qu'elle a été évoquée dans les « discussions ». Elle ouvre un autre espace de socialisation, fortement investi comme refuge pour être comme les autres et espoir de réussir une meilleure vie, mais qui se révèle aussi lieu de discrimination pour les « cas soc' ». Les soutiens aux apprentissages fluctuent en fonction des prises en charge supplétive, au gré des établissements scolaires et avec l'imposition d'un horizon temporel court, qui referme par ailleurs les possibilités de promotion sociale ouvertes par le placement.

Nous mettrons cette expérience en regard avec la catégorisation à laquelle nous sommes parvenus (3 profils) pour montrer que l'investissement dans le parcours scolaire se distingue en fonction des types de prises en charge, des soutiens dans et hors milieux supplétif ou scolaires, et de la détermination de certains d'entre eux à faire de la réussite scolaire leur priorité.

Discussion : La coéducation entre les professionnels des deux institutions concernées oscille entre tension et ignorance mutuelle (Denecheau, 2015). Il semble s'établir une priorité avec un effacement des équipes enseignantes dans les situations de prises en charges supplétives. Cet effacement s'accroît quand les équipes éducatives subordonnent la question scolaire aux décisions concernant le milieu de vie de l'enfant, mais s'inverse paradoxalement dans une optique d'orientation précoce vers des filières courtes et professionnalisantes.